

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)
Date d'émission: 2021-06-30 Date de révision: 2021-06-30 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : 60Sec Gel

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Gel topique au fluorure

1.3. Fournisseur

Fabricant

Germiphene Corporation
1379 Colborne Street East
N3T 5M1 Brantford - Canada
T 519-759-7100 - F 519-759-1625

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CANUTEC 613-996-6666 (Transport seulement)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Acute Tox. 4 (Voie orale)	H302	Nocif en cas d'ingestion
Acute Tox. 4 (Voie cutanée)	H312	Nocif par contact cutané
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée
STOT RE 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H302+H312 - Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS CA) :

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

des yeux/du visage.
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 - Rincer la bouche.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

1,2 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral)
1,85 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
Sodium (fluorure de)	fluorure de sodium	n° CAS: 7681-49-4	1 – 5
Acide fluorhydrique	Fluorure d'hydrogène / Hydrogène (fluorure d')	n° CAS: 7664-39-3	0,1 – 1
D-Limonène	(R)-p-Mentha-1,8-diène	n° CAS: 5989-27-5	0,1 – 1

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir, Rincer la bouche. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
----------------------------------	---

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
--------------------------------	--

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau puissant qui pourrait étendre l'incendie.
------------------------------------	--

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
-------------------	---

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).
------------------------------	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.
-------------------	---

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	: Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédés de nettoyage	: Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Acide fluorhydrique (7664-39-3)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACGIH OEL TWA [ppm]	0,5 ppm
ACGIH OEL Ceiling [ppm]	2 ppm
ACGIH catégorie chimique	Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée

USA - ACGIH - Indices biologiques d'exposition

BEI (BLV)	3 mg/g créatinine Parameter: Fluoride - Medium: urine - Sampling time: prior to shift (background, nonspecific) 10 mg/g créatinine Parameter: Fluoride - Medium: urine - Sampling time: end of shift (background, nonspecific)
-----------	---

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

Protection oculaire:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Visqueux. Opaque. gel.
Couleur	: Blanc. Rose. Violet foncé. d'orange, rose rougeâtre
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 3,5 – 5
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1 – 1,1 g/ml @ 25°C ± 1°C
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 7000 – 20000 cP @ 25°C ± 1°C
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en ions fluorures	: 1.230% (1.110 – 1.350) %w/w
--------------------------	-------------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
-----------------------------	-----------------------------

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité aiguë (voie cutanée) : Nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

ATE CA (orale)	764,843 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	1016,667 mg/kg de poids corporel
Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)	1,2 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 1,85 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

Sodium (fluorure de) (7681-49-4)

DL50 orale rat	52 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OPPTS 870.1200 (Acute Dermal Toxicity)
ATE CA (orale)	52 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	700 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	0,5 mg/l/4h

Acide fluorhydrique (7664-39-3)

CL50 inhalation rat	0,79 mg/l (Temps d'exposition: 1 h)
ATE CA (orale)	5 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	5 mg/kg de poids corporel
ATE CA (gaz)	100 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	0,79 mg/l/4h
ATE CA (poussière, brouillard)	0,79 mg/l/4h

D-Limonène (5989-27-5)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (Lignes directrices de l'OCDE 423)
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: 3,5 – 5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
pH: 3,5 – 5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Sodium (fluorure de) (7681-49-4)

Groupe IARC	3 - Inclassable
-------------	-----------------

D-Limonène (5989-27-5)

Groupe IARC	3 - Inclassable
Statut NTP (National Toxicology Program)	1 - Preuves de cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Sodium (fluorure de) (7681-49-4)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 4 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: other:EPA OPP 83-5 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≈ 25 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: other:EPA OPP 83-5 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Acide fluorhydrique (7664-39-3)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Nocif par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Non classé

Sodium (fluorure de) (7681-49-4)	
CL50 - Poisson [1]	> 530 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus)
CL50 - Poisson [2]	830 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Lepomis macrochirus [semi-statique])
CE50 - Crustacés [1]	338 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna)
CE50 - Crustacés [2]	98 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia magna [statique])
CE50 72h - Algues [1]	850 mg/l (Espèces: Desmodesmus subspicatus [statique])
CE50 96h - Algues [1]	272 mg/l (Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC chronique poisson	4 mg/l Organismes de test (Espèces): Oncorhynchus mykiss (noms précédents: Salmo gairdneri) Durée: '21 d'
NOEC (chronique)	14,1 mg/l Organismes de test (Espèces): Daphnia magna Durée: '21 d'

Acide fluorhydrique (7664-39-3)	
CL50 - Poisson [1]	51 mg/l Organismes de test (Espèces): other:summary of finidngs in various species
CL50 - Poisson [2]	165 mg/l Organismes de test (Espèces): other:summary of finidngs in various species

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Acide fluorhydrique (7664-39-3)	
CE50 - Crustacés [1]	270 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèces: Daphnia Espèces)
NOEC chronique poisson	4 mg/l Organismes de test (Espèces): Oncorhynchus mykiss (noms précédents: Salmo gairdneri) Durée: '21 d'
NOEC (chronique)	14,1 mg/l Organismes de test (Espèces): Daphnia magna Durée: '21 d'
FBC - Poissons [1]	(Pas de bio-accumulation)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,4

D-Limonène (5989-27-5)	
CL50 - Poisson [1]	720 µg/l Organismes de test (Espèces): Pimephales promelas
CL50 - Poisson [2]	35 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèces: Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	0,36 mg/l Organismes de test (Espèces): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	≈ 8 mg/l Organismes de test (Espèces): Desmodesmus subspicatus (noms précédents: Scenedesmus subspicatus)
NOEC (chronique)	0,115 mg/l Organismes de test (Espèces): other:For freshwater invertebrates, species frequently include Daphnia magna or Daphnia pulex. Duration: '16 d'

12.2. Persistance et dégradabilité

60Sec Gel	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

60Sec Gel	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Acide fluorhydrique (7664-39-3)	
FBC - Poissons [1]	(Pas de bio-accumulation)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,4

12.4. Mobilité dans le sol

Acide fluorhydrique (7664-39-3)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,4

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé
Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

TDG
Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus), sauf pour:

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, 1,1-dioxide, sodium salt, dihydrate	n° CAS 6155-57-3
---	------------------

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 06-30-2021
Date de révision : 06-30-2021
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

60Sec Gel

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.